

[Text]

Mr. Hovdebo: But if it is attached to the act, weight per piece, fineness, and so on, you do not have the authority to change it.

Mr. Corkery: Those are the quality control elements that are in there. Fundamentally, we are saying a change of metal, if it stays in the same colour, is permitted under the wording there.

Mr. Hovdebo: I was just looking at the precious metal schedule here, and then the base metal schedule. The one-dollar coin must have 241 grains of nickel. You cannot change that, because that is the law here.

Mr. Uberig: The only thing under the proposal would be if you were to change your diameter.

Mr. Corkery: That is right. We are allowed to shift the diameter by a fraction under that proposal. We are allowed to change the metal, but not the colour.

The Chairman: When you were talking about where you buy both precious and base metals, I understand all your base metals are purchased here in Canada. Some of your precious metals may be purchased offshore. Are any of those precious metals purchased, for example, in South Africa?

Mr. Lafontaine: No. Mr. Chairman, I can assure you we are committed to and we do follow the government's policy on South Africa. You have mentioned our base metals. As the chairman of the board has mentioned about Canadian coinage, definitely our policy is we go to Canadian-source metal. With foreign coinage, naturally the intent is to get the contract. But as a general rule, we prefer, we want to... naturally; we are a Canadian corporation, owned by Canadians... I can tell you recently we were quite lucky, through good management, you might say, to get a very large contract for foreign circulating, and we were able to do business with a metal producer in Canada. That pleased us no end, because we met all our objectives.

The Chairman: So I gather if at all possible, with base metals, you purchase them in Canada, even for your foreign contracts.

Mr. Corkery: Of course.

Mr. Lafontaine: Yes.

The Chairman: I want to thank our witnesses for appearing this morning and giving us the benefit of their knowledge and expertise. I want to thank Mr. Hovdebo for his many questions.

Are there any free samples?

Mr. Lafontaine: We never give free samples.

[Translation]

M. Hovdebo: Mais si les annexes font partie de la loi, vous n'avez le droit de modifier ni le poids ni le titre.

M. Corkery: Ce sont là les éléments de contrôle de la qualité. Essentiellement, si nous utilisons un métal différent, nous pouvons le faire à condition qu'il soit de la même couleur.

M. Hovdebo: Je parlais de l'annexe sur les pièces de métal précieux et de celle consacrée aux pièces de métal commun. Il faut que la pièce de un dollar contienne 241 grains de nickel. C'est la loi et vous n'avez pas le droit de changer cela.

M. Uberig: Le projet de loi vous permettrait seulement de modifier le diamètre.

M. Corkery: C'est juste. Le projet de loi nous permet de modifier très légèrement le diamètre, et d'utiliser un autre métal, à condition qu'il soit de la même couleur.

Le président: Quand vous parlez d'acheter des métaux précieux et des métaux communs, je suppose que vous achetez tous vos métaux communs au Canada et que vous achetez une partie de vos métaux précieux à l'étranger. Est-ce que vous achetez des métaux précieux en Afrique du Sud, par exemple?

M. Lafontaine: Non. Monsieur le président, je vous affirme que nous respectons scrupuleusement la politique gouvernementale vis-à-vis de l'Afrique du Sud. Vous avez parlé des métaux communs. Comme l'a mentionné le président du conseil d'administration parlant de la monnaie canadienne, nous avons pour politique d'acheter nos métaux au Canada. Pour les pièces étrangères, l'idée est bien entendu d'obtenir le contrat. Mais de façon générale, nous préférons, nous souhaitons... c'est naturel; nous sommes une société canadienne, propriété des Canadiens... Je dois vous dire que grâce à notre gestion, nous avons eu récemment la chance d'obtenir un très gros contrat pour la fabrication de pièces étrangères et nous avons pu traiter avec un producteur de métaux canadien. Nous en sommes ravis, car nous avons atteint tous nos objectifs.

Le président: Donc, dans la mesure du possible, vous achetez vos métaux communs au Canada, même pour fabriquer des pièces étrangères.

M. Corkery: Bien entendu.

M. Lafontaine: C'est le cas.

Le président: J'aimerais remercier nos témoins d'avoir comparu devant nous ce matin et de nous avoir fait profiter de leurs connaissances. J'aimerais remercier M. Hovdebo d'avoir posé tant de questions.

Avez-vous des échantillons gratuits pour nous?

M. Lafontaine: Nous ne donnons jamais d'échantillons gratuits.

• 1025

The Chairman: We will now conclude our deliberations with respect to Bill C-46.

Le président: Nous allons terminer nos délibérations relatives au projet de loi C-46.